

Beagency : atelier thème N°3 sur la Transition écologique

Qui nous sommes ?

Trois réunions ont eu lieu dans la cadre du débat organisé par la Mairie de Beagency les 26 janvier, 2 février et 9 février 2019 à l'AGORA à Beagency.

15 personnes ont participé à ces débats pour le présent sujet de la Transition écologique, avec un « noyau dur » de 6 personnes qui a participé aux trois réunions. Deux sont élus communaux, plusieurs engagés dans des activités associatives, l'un se déclare de la mouvance « gilets jaunes ».

- 9 retraités, 5 actifs et une étudiante,
- 5 femmes et 10 hommes,
- 6 issus du secteur public, 9 du secteur privé,
- deux jeunes adultes de moins de 35 ans.
- Les profils professionnels : 4 enseignants, un inspecteur Education nationale, une femme au foyer, deux personnes du secteur paramédical, une conseillère développement durable, un agriculteur, une étudiante en droit de l'environnement, les autres étant techniciens et cadres en diverses compétences : génie climatique, Logistique, Aéronautique, Garage automobile, agroécologue, EDF, Cuisinier...

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| Beagency : atelier thème N°3 sur la Transition écologique | 1 |
| Qui nous sommes ? | 1 |
| a. Transports | 1 |
| B. Carburants Energie | 3 |
| C. Agriculture et alimentation | 5 |
| Agriculture : | 5 |
| Alimentation et société, gaspillage alimentaire | 5 |
| D. Biodiversité | 6 |
| E. Déchets | 7 |
| F. Habitat | 7 |
| Résumé de notre proposition : | 8 |

a. Transports

1. **Le financement** d'une politique de transition vers des transports moins dépendants de carburants fossiles doit se faire entre autres par la taxe carbone, dont le produit issu des carburants utilisés pour les transports devrait être consacré intégralement à la transition énergétique et à l'aide aux personnes en isolement géographique, et ainsi rendre moins coûteux en retour pour l'utilisateur, notamment en secteur rural, la pratique de solutions de transports moins polluantes.

2. **Les solutions à préconiser** : une partie des solutions qui suivent peuvent être mises en œuvre au niveau local.

Marchandises : nous voulons

- **Développer le ferroutage** : Pour les transports de longue distance (>500kms), qu'il y ait une vraie obligation faite aux transporteurs routiers de pratiquer le ferroutage pour réduire la circulation des camions qui transitent à travers la France.
- **Remettre en service des voies de chemin de fer de proximité pour les marchandises**, qui constituent un « capillaire » précieux pour l'activité économique locale.
- **Une écotaxe qui garantisse une égalité de traitement des transporteurs au niveau européen**, n'incitant pas à traverser notre territoire de préférence à d'autres itinéraires.

Voyageurs : nous voulons

- **Privilégier le train** : Considérant que le train est un véritable avantage pour notre ville de Beaugency et pour les communes des alentours, nous voulons une vraie priorité accordée au train, qui puisse éviter une part importante des déplacements quotidiens en automobile vers le lieu de travail (souvent d'ailleurs avec un seul occupant par voiture). Pour cela il faut :
 - Relancer les voies de chemin de fer essentielles à la vie locale là où elles ont été supprimées ces dernières décennies dans la région.
 - Susciter des solutions qui facilitent le train : parkings gratuits à proximité des gares, transports en commun à destination de celles-ci...
 - Permettre des trains suffisamment fréquents et réguliers, avec des itinéraires directs, qui soient une vraie solution de proximité, desservant des gares suffisamment locales, à l'encontre du « tout TGV ».
 - Des mesures doivent favoriser le train par rapport à la voiture, par exemple en consacrant les ressources de la taxe carbone à rendre le train plus proche, plus pratique, moins coûteux.
- **Privilégier à terme le train sur les transports en cars interurbains**, lesquels apportent comparativement un service moindre que le train en temps de transport, confort, pollution etc. Toutefois, ces cars interurbains, dans la mesure où ils contribuent à éviter la voiture individuelle, restent une solution à privilégier en l'absence de trains.
- Une politique forte de l'Etat, des collectivités, des entreprises pour **aider à éviter la voiture individuelle ou limiter son impact environnemental**, importante source de pollution de l'atmosphère, sans pour autant pénaliser les secteurs ruraux moins bien desservis :
 - Développer une culture du **covoiturage**
 - Développer des **parkings d'évitement gratuits** et suffisamment grands (près des sorties d'autoroutes, des gares, des transports collectifs urbains...)
 - **Limiter l'habitat diffus** dans les secteurs difficiles à desservir par des transports en commun
 - Eviter que le **remboursement de frais de déplacement** pour le travail ne favorise exagérément l'usage de la voiture individuelle.
 - Tenir la décision de garder la **vitesse limitée** à 80kmh sur route, et limiter les autoroutes à 110 kmh.
 - Favoriser le **télétravail**

- Inciter à l'usage de **voitures moins puissantes et moins consommatrices** en carburant (moins de 3 litres aux 100kms), et développer la voiture hybride en secteur urbain.
 - Redonner un **avantage comparatif au Diesel**, assorti de conditions rigoureuses en matière de performances pollution des moteurs.
 - Développer le GPL, le biogaz, l'hydrogène comme carburants.
 - La **taxe carbone** est un outil indispensable pour rendre moins compétitif le prix des carburants fossiles, elle peut être redistribuée en partie aux ménages résidents en secteur rural, où la voiture reste le seul moyen de transport possible.
 - **Utiliser les ressources de la taxe carbone pour rendre le parc automobile plus performant** au plan pollution, ainsi que pour encourager l'évitement de la voiture comme il a été dit par des parkings gratuits aux abords des villes, des sorties autoroute et des gares ferroviaires.
 - Privilégier les **moyens de transport locaux « doux »** comme le vélo, la marche à pied... par des aménagements adéquats (garages à vélo, pistes cyclables, centres ville réservés...) et le développement des transports collectifs qui évitent le recours à la voiture individuelle.
- **Réduire l'avion**, moyen de transport polluant, malgré des progrès techniques importants. Il faut éviter la distorsion de concurrence en faveur de l'avion en instaurant une taxe carbone prélevée également sur le carburant avion.
 - **Eviter le développement excessif des autoroutes**, certains préconisent une renationalisation des autoroutes.

B. Carburants Energie

Nous voulons

- Une politique énergétique...
 - **qui nous affranchisse autant que possible des énergies fossiles**, pour cela, la taxe carbone nous paraît une bonne solution pour rendre ces énergies fossiles moins compétitives, avec redistribution d'une part de cette taxe aux contribuables les plus dépendants de la voiture de par leur isolement en particulier en secteur rural, et le restant pour développer et promouvoir les économies d'énergie et les sources d'énergie alternatives.
 - qui soit centrée sur la **réduction de la consommation d'énergie et non la production**, puisque nous devons envisager une réduction de notre consommation si nous voulons atteindre les enjeux d'atténuation du dérèglement climatique. Pour cela, voir les choix qui sont proposés dans ce sens dans les autres points de cette contribution, aux chapitres transports, agriculture, habitat...
- En ce qui concerne les diverses sources de production d'énergie :
 - **Eolien : à mettre en place avec discernement et modération** en raison de ses exigences et de ses inconvénients (énergie intermittente dépendante du vent, impact paysager et environnemental...).
 - Des cartes régionales de l'éolien soumises à concertation et intégrant les diverses exigences et potentialités territoriales devraient s'imposer en amont de tout projet éolien (occurrence moyenne de vent, exigences majeures du patrimoine bâti, paysager, nature...).

- Dans les zones reconnues favorables, l'idée d'inclure la responsabilisation des populations locales sur ce type d'équipement permettrait de résoudre les difficultés qu'il soulève (financement, retraitement en fin de vie, adaptation de la consommation à l'intermittence, acceptabilité des contraintes paysagères, environnementales et de nuisances de voisinage...)
- **Solaire** : (thermique ou photovoltaïque) à développer, mais uniquement sur les surfaces stériles biologiquement comme les toitures, il présente aussi la difficulté d'être intermittent. Il a l'avantage d'être extrêmement décentralisé, à la différence de l'éolien, qui nécessite un câblage électrique important.
- **Nucléaire** : Nous prenons acte du déficit démocratique de mise en place du nucléaire en France, de sa vulnérabilité dans un monde potentiellement dangereux, du problème insoluble des déchets radioactifs, des pollutions pouvant devenir gravissimes... ceci dit, cette source d'énergie aujourd'hui s'impose à nous pour encore pas mal d'années, elle fournit une énergie programmable, relativement bon marché, adaptable assez rapidement aux besoins, peu émettrice de gaz à effets de serre, a priori moins dépendante du contexte politique que les énergies fossiles et avec des réserves encore importantes, elle fournit pas mal d'emplois locaux qui peuvent être exposés au risque radioactif si les règles ne sont pas respectées, enfin, on commence à savoir démanteler les vieilles centrales... donc notre préconisation aujourd'hui est de chercher à sortir progressivement et avec discernement de la formule quasi unique et centralisée de fourniture d'énergie électrique qu'est le nucléaire.
- **Hydraulique** : elle présente de nombreux avantages, pourvu que son impact sur les écosystèmes aquatiques soit géré, et elle présente l'inconvénient de la multiplication des lignes électriques en milieu naturel, des variations rapides de niveau des rivières et des lacs de barrage et du blocage des espèces aquatiques migratrices.
- **Géothermie et aérothermie** : Nous nous étonnons que la géothermie (dans ses différentes modalités, chaudes ou froides) qui a de nombreux avantages, et possible en de nombreuses situations, soit si peu mise en avant dans les politiques énergétiques. L'aérothermie mérite aussi d'être développée (pompes à chaleur air-eau), ces sources réduisent un recours à l'électricité mais en restent dépendantes.
- **Gaz, Biomasse** :
 - Le gaz dit naturel d'origine fossile doit être utilisé avec modération, en raison de sa contribution à l'effet de serre.
 - Nous sommes perplexes sur une utilisation à grande échelle du bois énergie, qui pose la question du bilan énergétique et écologique des coupes réalisées, de la transformation, du transport, du stockage... par ailleurs, les conditions de sa combustion doivent être contrôlées pour éviter les particules fines et l'émission de toxiques (dioxine)... (Ce sont les utilisations non énergétiques du bois qui permettent prolonger le stockage de CO2 capté dans l'atmosphère).
 - La valorisation douce de la biomasse comme la fermentation productrice de biogaz qui laisse aussi des résidus valorisables en agriculture est à privilégier.
- **Pétrole/Charbon énergie** : le pétrole et le charbon ont l'inconvénient d'être abondants et bon marché, c'est pourquoi ils restent les sources d'énergie dominantes dans nos économies, avec le problème posé par l'émission de gaz à effet de serre, plus tous les autres problèmes environnementaux, géopolitiques etc. par ailleurs, ils sont une ressource précieuse en pétrochimie. Enfin, pour le pétrole, nous nous trouvons dans la phase définie comme « pic de pétrole », c'est-à-dire au-delà de laquelle le pétrole devient de plus en plus difficile à trouver et à exploiter dans

des conditions rentables. Donc nous préconisons de sortir autant que possible de cette domination sans partage du pétrole énergie ainsi que du charbon par les économies d'énergie et par l'usage des autres sources alternatives. (voir les autres chapitres).

C. Agriculture et alimentation

Agriculture :

Nous voulons :

- Une transition vers **une agriculture renouant avec la proximité**, en particulier autour des villes, qui soit créatrice à nouveau d'emplois, sur la base d'une activité durable aux plans technique, social, économique, peu polluante, peu consommatrice d'énergie et non ou peu consommatrice d'engrais chimiques -en favorisant le recyclage des matières fertilisantes-, respectueuse d'écosystèmes agricoles diversifiés ainsi que des autres écosystèmes qui leur sont connectés (rivières, bois environnants, zones humides...), et fournissant des produits alimentaires de qualité.
 - Nous sommes conscients que l'agriculture « bio » peut apporter des éléments de solution, mais dans le contexte de l'agriculture en France, le bio ne correspond pas en tous points aux orientations ci-dessus, notamment en matière de consommation d'énergie. L'agriculture « bio » **doit néanmoins trouver toute sa place en France dans la fourniture de produits agricoles pour répondre à la demande des consommateurs**. Nous proposons l'exonération de TVA pour le bio.
 - Nous proposons d'éviter les « solutions uniques » au plan technique, ainsi, le désherbant « glyphosate » doit pouvoir être autorisé pour certaines situations où il ne peut pas facilement être remplacé (lutte contre certaines mauvaises herbes résistantes, « techniques culturales simplifiées » évitant un labour gros consommateur d'énergie...), et interdit dans les très nombreuses autres situations où son emploi est abusif.
- **Les terres agricoles**, et tout particulièrement les plus fertiles, doivent être préservées de l'extension incontrôlée des constructions et des espaces artificialisés comme les plateformes logistiques, les parkings, l'extension exagérée des routes et des autoroutes, les « fermes solaires » etc.
- **La responsabilisation des consommateurs** doit être éclairée et promue en montrant l'intérêt des produits locaux et de saison, et en favorisant un relationnel direct avec le monde agricole.
- **L'éducation des enfants** doit comporter la découverte du concret du monde vivant et de ses cycles, ainsi que des métiers et des produits de l'agriculture.
- **Une politique de souveraineté alimentaire** doit permettre à l'Etat de bloquer les importations de produits agricoles élaborés dans des pays qui ne respectent pas des règles sociales et environnementales suffisantes.

Alimentation et société, gaspillage alimentaire

Nous voulons :

- Encourager la **distribution selon les besoins individuels** dans les cantines, les hôpitaux, les restaurants etc.

- Obliger tous les fabricants à n'utiliser que des **matières premières recyclables pour les emballages**
- Favoriser le **vrac et les sacs papier** en magasin.
- Favoriser le **compostage individuel et instaurer un tri** permettant de séparer les matières fermentescibles des incinérables.
- Instaurer la **collecte pesée** des Ordures ménagères
- Imprimer sur les emballages le Revenu versé au producteur.

D. Biodiversité

Nous voulons :

- **Que les lois sur la biodiversité soient mises en pratique** : Nous sommes conscients qu'une législation a été mise en place. Il convient de la mettre en pratique et de la faire respecter. L'agriculture est l'activité qui impacte le plus la biodiversité sur le territoire national, et qui en même temps peut le plus pour l'améliorer. Des mesures ont été décidées au plan européen et national pour corriger une partie de ces effets (dites aides du « second pilier de la Politique agricole commune »).
 - Or ces dernières années, il y a eu d'importants retards de paiement des engagements de ces aides du second pilier par la faute du ministère de l'Agriculture : ces retards sont inadmissibles.
 - Ces aides du « second pilier de la PAC » restent modestes par rapport aux aides du premier pilier. Elles sont pourtant nécessaires et légitimes dans la durée, car **il est illusoire de penser que l'activité agricole va permettre à elle seule et sur des espaces suffisants de recréer des territoires reliés et riches en biodiversité**, même si localement, des activités comme le tourisme de nature ou certaines productions spécifiques comme le miel peuvent bénéficier de cette biodiversité et assurer un revenu.
- **Nous préconisons 10% de la surface agricole utile en « SIE » (« surfaces d'intérêt écologique »**, qui sont des zones favorables à la biodiversité en secteurs cultivés, comme une haie ou un vieux mur, ou certaines cultures améliorant le sol, que l'agriculteur doit respecter aujourd'hui sur la base de 5% de sa surface agricole utile. L'évolution de la loi prévoit une augmentation à 7% dans les années à venir.)
- Nous préconisons qu'une partie de ces « SIE » puisse être consacrée à corriger l'effet négatif sur la biodiversité de l'augmentation de la taille des parcelles agricoles, en **créant des bandes permanentes consacrées à la biodiversité au sein des parcelles cultivées**.
- Maintenir un **complément de rémunération conséquent pour les agriculteurs qui doivent gérer des surfaces dites à « Haute valeur naturelle »** (zones agricoles où se maintiennent des espèces rares ou fragiles ou des habitats naturels menacés) : il y a une légitimité de la société à participer au maintien et à l'entretien de ces zones, dans la longue durée.
- **Fixer une règle nationale pour la hauteur et la nature des clôtures en milieu naturel et forestier**, on ne peut les interdire, mais on peut fixer une règle nationale de limitation de hauteur à 1m20, sans barbelé, à la fois pour une raison paysagère, et pour permettre aux cervidés de les franchir, tout en permettant de contenir le sanglier, espèce destructrice si elle est trop nombreuse.
- **Limiter les emprises au sol permanentes** comme les surfaces urbanisées, la voirie, les panneaux solaires au sol, qui suppriment de manière durable la surface agricole ou toute surface potentiellement riche en biodiversité comme les anciennes carrières, les anciennes décharges etc. alors que celles-ci peuvent en quelques années redevenir des zones riches en biodiversité.

- **Éviter les forêts monospécifiques, notamment de résineux**, redonner au contraire à la forêt une diversité d'essences, avec des arbres d'âges différents, et maintenir suffisamment d'arbres vieux qui assurent le maintien de nombreuses espèces notamment d'insectes, et offrent des possibilités de nidification pour certaines espèces d'oiseaux.
- **Se donner les moyens de gérer certaines espèces envahissantes aujourd'hui protégées** comme les cormorans.

E. Déchets

Nous voulons

- Une politique des déchets qui **ose s'appuyer sur la responsabilisation de la population**, ce qui nous semble un enjeu possible aujourd'hui, la capacité de motivation des personnes ne doit pas être sous-estimée, mais au contraire, reconnue, éclairée, et encouragée par les acteurs publics compétents.
- **Une politique ambitieuse de récupération et de compostage des déchets dits fermentescibles**, en évitant de les détruire par oxydation (comme les égoûts dans les stations d'épuration) ou par calcination. Ceci nécessite de repenser le tri de ces déchets car certains sont pollués, du fait de nos modes de vie (métaux lourds, médicaments, plastiques non biodégradables...).
- **Le lagunage**, qui permet la transformation de déchets liquides en matière végétale, devrait être encouragé.
- La **production de biogaz** est une autre alternative à encourager.
- **le développement ambitieux des toilettes sèches**, avec l'organisation de fourniture aux particuliers des matières végétales sèches pulvérulentes nécessaires (comme de la sciure de bois), la récupération, le compostage, le contrôle et l'utilisation finale des matières produites.
- **l'organisation locale du compostage** des déchets fermentescibles qui doit fournir un produit de confiance, la distribution du compost, le traitement à part des déchets gravement pollués.
- En amont des déchets, la loi devrait **interdire la production de divers emballages ou produits jetables non biodégradables** (Polystyrène, PET non recyclables...), et inciter d'une manière générale, les producteurs et les distributeurs à réduire les emballages et suremballages.
- **Encourager, aider la création et le fonctionnement de ressourceries**, comme celle qui a été créée à l'initiative de quelques citoyens à proximité de Beaugency, qui permet de réparer certains matériels, de redonner vie à des objets variés, et de recycler au mieux ce qui peut l'être dans des filières spécifiques par produits, localement ou non.

F. Habitat

Nous voulons :

- **Améliorer la performance énergétique des bâtiments**
 - **En confiant aux collectivités locales à un bon niveau (communauté de communes ?) la politique d'isolation des bâtiments** car celles-ci connaissent les situations des maisons dans les quartiers et les personnes, elles garantissent le personnel qui va intervenir sous leur autorité pour un diagnostic, le contact avec les propriétaires, elles savent communiquer localement, elles connaissent les entreprises locales et leurs besoins de compétences, elles sont capables de susciter le développement de

filières locales de matériaux d'isolation... et faire cesser ces mesures qui conduisent à des spams téléphoniques continuels par des acteurs inconnus, ignorant tout de la réalité locale. Cette mission doit être assumée avec l'appui des services compétents comme les ADIL.

- en développant des nouveaux quartiers qui **privilégient des maisons de ville jointives** et non des pavillons séparés au contraire de ce qui a été fait malheureusement dans la récente ZAC le Parc des Capucines à Beaugency,
 - en développant des écoquartiers avec **un bâti de bonne qualité thermique**, mettant en œuvre des **solutions collectives moins gourmandes en énergie** (par exemple des locaux communs qui évitent de multiplier les pièces d'accueil ou les chambres d'amis dans les logements individuels, pièces qui sont moins utilisées, ou un chauffage commun utilisant une technologie performante), et suscitant une vie de quartier plus équilibrée.
 - Par ailleurs, ceci nécessite la formation des entreprises du bâtiment, et l'organisation de filières d'approvisionnement locales en matériaux adéquats
- **Renforcer la loi qui protège les zones agricoles au voisinage des villes**, en orientant vers une meilleure gestion de l'espace disponible en ville, et développer les initiatives urbaines qui permettent **d'appuyer une agriculture de proximité** : jardins familiaux, jardins partagés, préemption de terres disponibles par la collectivité pour une politique de développement du bio de proximité, en installant de jeunes producteurs.
 - **Renforcer la loi qui protège le littoral** contre le mitage urbain.
 - **Entre zones industrielles et zones d'habitation, susciter des règles** permettant la cohabitation pacifique et durable par le biais de propositions de bail, par des plans locaux d'urbanisation intercommunaux, qui suivraient la compétence déjà intercommunale des services d'urbanisme.
 - D'une façon générale, encourager à une bonne échelle les **Plan locaux d'urbanisme intercommunaux**, car beaucoup de thématiques d'urbanisme se posent à cette échelle intercommunale (économie, agriculture, transports...)
 - Changer la loi sur la **rénovation de l'habitat ancien en accordant le bénéfice de la TVA réduite pour l'ensemble des travaux à effectuer** et non sur une partie seulement, la seule règle étant que les murs extérieurs soient conservés, seuls certains équipements spécifiques comme un ascenseur pouvant être exclus.

Résumé de notre proposition :

Nous avons abordé six thèmes : **Transports, Carburants énergie, Agriculture-alimentation, Biodiversité, Déchets, Habitat**. Notre contribution propose une cohérence d'approche entre ces différents thèmes, qui passe par des règles communes au plan national et en grande partie par une responsabilisation des acteurs locaux, individus, associations, collectivités, entreprises... afin de :

- réduire la consommation d'énergie, en particulier fossile, ce qui doit être à la base de tout raisonnement pour la transition énergétique (permettre de réduire la voiture individuelle, développer les transports en commun et en particulier le train, isoler les bâtiments etc.)
- pouvoir mieux choisir entre les types d'énergie, (par exemple, tout ce qui est « renouvelable » n'est pas forcément valable partout)
- réduire l'extension de l'urbanisation et de l'artificialisation des terres
- limiter le prélèvement sur les ressources naturelles par la récupération, la valorisation, le recyclage des déchets
- Développer les marchés et activités de proximité, notamment pour l'Agriculture et l'alimentation
- Fixer des règles et consentir une aide suffisante, à long terme, aux agriculteurs, forestiers et autres métiers de la nature, y compris en milieu urbain (urbanisme, espaces verts...), pour gérer l'espace en vue de la préservation des écosystèmes (biodiversité).

En reprenant les quatre questions du courrier du Président Macron :

1. Quel financement pour la transition écologique ?

Le financement de cette politique s'appuie sur :

- Le développement de la taxe carbone, dont l'usage est destiné exclusivement à
- aider les populations isolées géographiquement sans possibilités de transports en commun
- Financer les efforts vers la réduction des énergies fossiles (par l'isolation des bâtiments, la promotion et l'extension du train et des transports en commun, les mesures d'évitement de la voiture comme les parkings de dissuasion gratuits etc...)
- L'engagement volontaire des personnes individuelles, des associations, des collectivités, des entreprises, sur leurs moyens propres, aux côtés de l'Etat.
- La réaffectation des moyens de la politique agricole pour le développement d'une politique ambitieuse et durable pour la biodiversité et l'alimentation de proximité.

2. Quelles solutions préconiser pour une accessibilité à tous des mesures de transition ?

Aider et responsabiliser les collectivités locales : c'est à elles de lancer la dynamique, de veiller au suivi et au conseil, de relayer des financements, de veiller au contrôle, en ce qui concerne l'habitat (particulièrement la rénovation de l'habitat ancien, reconstruire la ville sur la ville, s'opposer à la « tache d'huile » urbaine, veiller à l'isolation des maisons, former les entreprises du bâtiment...), la valorisation des déchets, le recyclage des ressources, les moyens de transports alternatifs à la voiture, les choix énergétiques locaux, les priorités foncières pour une agriculture de proximité...

3. Quelles solutions privilégier plutôt au niveau local que national (déplacements, Logement, Chauffage, Alimentation, transition environnementale...)?

Une grande partie de cette politique doit s'appuyer sur le niveau local, l'Etat doit se limiter à définir des objectifs clairs, fournir des moyens, encourager et responsabiliser plutôt que multiplier les contrôles administratifs tâtilons, enfin, définir des modalités d'évaluation.

4. Quels choix pour la biodiversité au plan national et international, et quelle garantie scientifique pour ces choix ?

Les choix pour la biodiversité doivent s'appuyer sur des analyses scientifiques rigoureuses, qui permettent de fixer des enjeux, des règles, des éléments objectifs d'évaluation. Ensuite, la mise en œuvre et les choix doivent faire l'objet d'une responsabilisation des acteurs locaux en particulier agriculteurs, pêcheurs, forestiers, entreprises espaces verts, collectivités..., permettant de s'appuyer sur leur expérience, de reconnaître voir d'accroître leur expertise et au delà des règles minimales de bonne conduite, d'être aidés pour des zones à enjeux biodiversité